

# Médicaments potentiellement contre-indiqués prescrits aux personnes âgées

Nom	Médicaments potentiellement contre-indiqués prescrits aux personnes âgées
Nom abrégé ou autre nom	Taux d'utilisation des médicaments de la liste Beers chez les personnes âgées adhérant à un régime public d'assurance médicaments
Description	<p>Taux de personnes âgées ayant présenté une demande de remboursement pour un médicament de la liste Beers (une liste de la American Geriatrics Society [AGS] mise à jour en 2015 qui permet de reconnaître l'utilisation potentiellement inappropriée de médicaments chez les personnes âgées)</p> <p>Cet indicateur est interprété comme le taux de personnes âgées qui prennent un médicament considéré comme étant potentiellement contre-indiqué pour les personnes âgées parce qu'il est inefficace ou présente un risque inutilement élevé, et pour lequel il existe un substitut plus sûr. Il est toutefois à noter que la prise de médicaments de la liste Beers peut être indiquée chez certaines personnes âgées.</p>
Interprétation	Il peut y avoir des différences entre les caractéristiques démographiques (comme l'âge et l'état de santé) des personnes âgées couvertes et non couvertes par un régime public d'assurance médicaments. Dans les provinces enregistrant une proportion plus faible de personnes âgées dont les demandes de remboursement sont acceptées par le régime public d'assurance médicaments, ces différences risquent davantage d'influer sur les tendances liées à l'utilisation des médicaments chez les bénéficiaires d'un régime public d'assurance médicaments. Il se peut donc que ces tendances soient moins représentatives de celles observées chez l'ensemble des personnes âgées de la province.
Dimension du cadre de PSS	Extrants du système de santé : Services pertinents et efficaces
Nature des besoins	Vivre avec une maladie, une incapacité ou une capacité réduite
Couverture géographique	Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon
Niveau de déclaration et désagrégation	Provincial et territorial
Résultats de l'indicateur	<a href="#">Accès aux résultats des indicateurs sur Votre système de santé : En détail</a>
Identification de l'indicateur	
Nom	Médicaments potentiellement contre-indiqués prescrits aux personnes âgées
Nom abrégé ou autre nom	Taux d'utilisation des médicaments de la liste Beers chez les personnes âgées adhérant à un régime public d'assurance médicaments
Description et calcul de l'indicateur	
Description	Taux de personnes âgées ayant présenté une demande de remboursement pour un médicament de la liste Beers (une liste de la American Geriatrics Society [AGS] mise à jour en 2015 qui permet de reconnaître l'utilisation potentiellement inappropriée de médicaments chez les personnes âgées)
Calcul : description	Nombre total de personnes âgées dont au moins une demande de remboursement pour un médicament de la liste Beers a été acceptée par un régime public d'assurance médicaments, divisé par le nombre total de personnes âgées dont au moins une demande de remboursement a été acceptée par un régime public d'assurance- médicaments
Calcul :	Unité d'analyse : patient
Calcul : affectation géographique	Endroit où les services sont offerts
Calcul : type de mesure	Pourcentage ou proportion
Calcul : ajustement	Ajusté selon l'âge et le sexe
Calcul : méthode d'ajustement	Normalisation directe
	<ul style="list-style-type: none"><li>Population de référence : Population de personnes âgées au Canada (tableau CANSIM, Division de la démographie, Statistique Canada)</li></ul>

	<b>Description :</b> Nombre total de personnes âgées dont au moins une demande de remboursement a été acceptée par un régime public d'assurance-médicaments
Dénominateur	<b>Inclusions :</b> 1. Toutes les personnes âgées (65 ans et plus)
	<b>Exclusions :</b> 1. Toutes les personnes de moins de 65 ans
	<b>Description :</b> Nombre total de personnes âgées dont au moins une demande de remboursement d'un médicament de la liste Beers a été acceptée par un régime public d'assurance médicaments
Numérateur	<b>Inclusions :</b> 1. Toutes les personnes âgées (65 ans ou plus) ayant présenté au moins une demande de remboursement d'un médicament de la liste Beers
	<b>Exclusions :</b> 1. Toutes les personnes de moins de 65 ans
	2. Les personnes âgées n'ayant pas présenté de demande de remboursement d'un médicament de la liste Beers
Contexte, interprétation et points de référence	Les personnes âgées présentent un risque accru de réactions indésirables aux médicaments, ainsi que d'autres types d'événements indésirables liés aux médicaments en raison du nombre de médicaments qu'elles prennent, de la prévalence élevée de certaines affections chroniques au sein de leur groupe et des changements corporels liés à l'âge. La prévalence accrue des affections chroniques contribue au nombre de médicaments pris par les personnes âgées. Il est toutefois important d'évaluer la pertinence de chaque médicament prescrit.
Justification	La liste Beers est une liste internationalement reconnue sur laquelle figurent des médicaments qu'il pourrait être inapproprié de prescrire aux personnes âgées parce qu'ils sont inefficaces, qu'ils présentent un risque inutilement élevé pour les personnes âgées ou qu'il existe un substitut plus sûr. Cet indicateur est interprété comme le taux de personnes âgées qui prennent un médicament considéré comme étant potentiellement contre-indiqué pour les personnes âgées parce qu'il est inefficace ou présente un risque inutilement élevé, et pour lequel il existe un substitut plus sûr. Il est toutefois à noter que la prise de médicaments de la liste Beers peut être indiquée chez certaines personnes âgées.
Interprétation	Il peut y avoir des différences entre les caractéristiques démographiques (comme l'âge et l'état de santé) des personnes âgées couvertes et non couvertes par un régime public d'assurance médicaments. Dans les provinces enregistrant une proportion plus faible de personnes âgées dont les demandes de remboursement sont acceptées par le régime public d'assurance médicaments, ces différences risquent davantage d'influer sur les tendances liées à l'utilisation des médicaments chez les bénéficiaires d'un régime public d'assurance médicaments. Il se peut donc que ces tendances soient moins représentatives de celles observées chez l'ensemble des personnes âgées de la province.
Dimension du cadre de PSS	Extrants du système de santé : Services pertinents et efficaces
Nature des besoins	Vivre avec une maladie, une incapacité ou une capacité réduite
Objets et points de référence	Sans objet
Références	Sans objet
Disponibilité des sources de données et résultats	
Sources des données	Base de données du SNIUMP
	<b>Type d'année :</b> Exercice
Années de données disponibles	<b>Première année de données disponibles :</b> 2005 <b>Dernière année de données disponibles :</b> 2017
Couverture géographique	Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon
Niveau de déclaration et désagrégation	Provincial et territorial
Mise à jour des résultats	
Fréquence de mise à jour	Au besoin, pour un produit analytique ou une demande de données
Résultats de l'indicateur	<b>Outil Web :</b> Votre système de santé : En détail <b>URL :</b> <a href="#">Accès aux résultats des indicateurs sur Votre système de santé : En détail</a>
Mises à jour	Sans objet
Énoncé de qualité	

La base de données du Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP) contient des données sur les demandes approuvées par les régimes publics d'assurance médicaments, que ce soit pour un remboursement ou l'application d'une franchise. Les demandes sont versées dans la base de données, que le patient ait utilisé ou non le médicament.

La base de données du SNIUMP ne comprend pas de données sur les éléments suivants :

Mises en  
garde et  
limites

- les ordonnances qui ont été délivrées, mais jamais exécutées;
- les ordonnances qui ont été exécutées, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de remboursement ou dont le remboursement n'a pas été approuvé par le régime public d'assurance médicaments;
- les diagnostics ou les affections pour lesquelles l'ordonnance a été faite.

La base de données du SNIUMP contient des données sur les demandes de remboursement soumises aux régimes publics d'assurance médicaments de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Yukon. La Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI), un régime fédéral d'assurance médicaments, soumet aussi des données recueillies dans l'ensemble des provinces et territoires du Canada (y compris les provinces et territoires non cités).

Les données ne sont pas disponibles pour toutes les années :

- Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Nouveau-Brunswick : depuis janvier 2000
- Nouvelle-Écosse : depuis avril 2001
- Île-du-Prince-Édouard : depuis avril 2004
- Colombie-Britannique : depuis janvier 2006
- Yukon : depuis janvier 2007
- Terre-Neuve-et-Labrador : depuis avril 2008
- Ontario : depuis avril 2010
- DGSPNI : depuis octobre 2010

Problèmes  
relatifs à l'  
établissement  
ent des  
tendances

Les résultats pour cet indicateur sont également disponibles

Commentaires

- [Boutique en ligne de l'ICIS : Utilisation des médicaments chez les personnes âgées dans le cadre des régimes publics d'assurance médicaments au Canada](#)